

• **L'HOMME DE LA RUE**

Quand le comité de Pro Novioduno s'est intéressé à la Rue Nicole , « trait d'union entre la Grand Rue et la rue du Vieux-Marché », il a immédiatement souhaité la contribution d'un journaliste nyonnais bien connu dans notre région. Gaston Nicole a bien voulu se soumettre à cet exercice et nous le remercions chaleureusement du texte très documenté, plein d'humour et riche qu'il nous a remis.

Quand je vins m'établir à Nyon en 1981, je découvris avec plaisir qu'il existait une « Rue Nicole ». J'en ressentis un énorme soulagement. Je n'avais donc pas besoin de dénicher de nouvelles galaxies, un bozon-bis de X ou encore une solution définitive à la quadrature du cercle pour qu'une voie nyonnaise porte mon patronyme. D'autres s'y étaient déjà employés, avec succès. Mais sans exagération ! Car l'absence du prénom devant le nom signifie clairement que la commune ne rend pas hommage à un personnage précis et illustre - Alfred Cortot ou Louis Bonnard, par exemple - mais plutôt à une ou des familles plutôt prodigues de leur temps, de leurs dons ou de leurs sous envers la collectivité. Voilà qui est pratique pour les viennent-ensuite à la recherche d'un nom-parapluie...

Cela étant, il ne faut rien exagérer. La rue Nicole n'est pas l'avenue Foch ni même, pour changer d'échelle, la rue Delaflechère. D'une largeur convenable, certes, offrant même quelques précieuses places de stationnement au milieu de la ville, elle n'est qu'un très bref trait d'union entre la Grand-Rue et la rue du Vieux-Marché. Du côté pair, les immeubles vont de 2 à 4 et de 1 à 3 sur l'autre rive, difficile de fonder une Confrérie internationale avec ses quelques riverains ! L'extrémité Est de la rue s'ouvre en diagonale sur une belle perspective : celle de l'Esplanade, mais on constate tout de suite que Jules César lui tourne le dos comme s'il avait oublié que cet espace occupé par la rue Nicole était au cœur de son forum il y a 2000 ans. Le visiteur lettré pensera en découvrant cette rue qu'on la doit à Georges Nicole (1898-1959), professeur au Collège de Nyon, poète, écrivain, traducteur de Dante, Pétrarque et Leopardi, critique littéraire de renom qui a marqué la vie culturelle non seulement de Nyon mais du pays. Il a laissé une empreinte ineffaçable chez tous ceux qui l'ont eu comme collègue ou professeur et chez ses lecteurs. Il a découvert et fait aimer des Maurice Chappaz ou Philippe Jaccottet et d'autres jeunes écrivains. Il reste vivant par le « Prix Georges Nicole » que Jacques Chessex, Maurice Chappaz et Bertil Galland ont créé en 1969 et qui est encore régulièrement décerné.

Ce visiteur aura tort. La rue Nicole existait déjà quand ce poète est venu habiter Nyon : il a même résidé dans cette rue un certain temps. Il eût mérité que l'on ajoutât son prénom sur la plaque. Il y aurait eu un petit détournement historique...

Il faut remonter à 1869 pour assister à la naissance de la rue Nicole. Le vieux bourg de Nyon donnait des cheveux gris aux nouveaux facteurs et aux visiteurs qui cherchaient un indigène. Ce quartier central vivait sans noms de rues et avec de simples numéros sur chaque maison. On n'y retrouvait plus son chat.

Le 11 avril, la commission des travaux a proposé à la Municipalité de sortir 12 rues de leur anonymat. Celle qui nous intéresse faisait partie du lot. Le texte initial proposait « Rue du Forum » mais il a été corrigé par une rature et un ajout qui ont donné naissance à « Rue Nicole » eu égard au fait que des Nicole y habitaient l'une des maisons. L'affaire n'a pas traîné, la décision municipale est tombée le 19 avril.

Les Nicole qui ont marqué les édiles de l'époque sont issus d'une famille émigrée à Nyon en 1685, date de la révocation de l'Edit de Nantes. Elle était originaire de Chartres en Beauce. Jean-Gustave-Marc naît en 1757 et s'engage au service de la Sardaigne où il obtient le grade de capitaine. Il revient au pays en tant que banneret à Nyon, puis sous-préfet sous la République helvétique et enfin lieutenant du Conseil d'Etat vaudois. Un homme d'autorité. Il meurt en 1839.¹

Alphonse-Marie-Ferdinand, de la même souche familiale, se trace une belle mais courte carrière. Né en 1789 à Trélex, il fait ses études en Allemagne, y obtient son doctorat en droit et revient pratiquer le barreau en Suisse². Nous citerons le « Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois » pour la suite: « Sous la

¹ Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (Imprimerie Attinger, Neuchâtel)

² De Montet Albert, Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois, 1878

constitution vaudoise de 1814, il entra au Grand Conseil et fut accusateur public, mais quitta ses dernières fonctions à la suite de difficultés avec le pouvoir exécutif au sujet de l'indépendance du ministère public en matière judiciaire. Le 20 mai 1824, il se prononça énergiquement contre la loi pour la répression de la dissidence. Devenu juge au Tribunal d'appel le 5 octobre 1830, Nicole fit, dès février 1831, partie de l'Assemblée constituante qui l'appela à sa vice-présidence et le nomma dans la commission de 25 membres chargée de préparer la constitution. Lorsque cette dernière eut été acceptée, en août 1831, il siégea de nouveau au Grand Conseil et représenta le canton de Vaud à la Diète fédérale de 1832, mais refusa à deux reprises (10 mai 1832 et 15 septembre 1834) un poste de conseiller d'Etat. En 1835, il sortit de la vie publique pour diriger l'éducation de ses fils et vécut dès lors dans une profonde retraite jusqu'à sa mort en 1874 ».

Autant dire qu'il a interrompu sa brillante carrière dans la force de l'âge à 46 ans et qu'il a vécu une longue retraite de 39 ans. On ne sait si ses fils ont pleinement tiré parti de leur situation : en tous les cas, ils n'ont pas franchi le seuil du dictionnaire historique.

Au XIX^e siècle, la rue était loin d'avoir l'allure d'aujourd'hui. Ce n'était qu'une étroite ruelle dans laquelle les attelages avaient peine à passer. Un premier élargissement est intervenu en 1913 par la démolition de l'une des maisons faisant angle avec la rue du Vieux-Marché. Malheureusement, l'opposition des propriétaires empêcha la réfection complète de la rue, de sorte que la largeur était de 9 mètres à l'est et restait de 2m12 à l'ouest. Il a fallu attendre 1929, en subissant de multiples désagréments de circulation, pour qu'un nouveau bâtiment, au coin de la Grand-Rue et de la rue Nicole qu'il obstruait, soit démoli et que ces deux rues soient enfin élargies. En 1928, un vieil habitant écrivait à la Direction des travaux pour dénoncer l'« étrangle-chat » du bout de cette rue et trouvait miraculeux qu'il n'y ait pas chaque jour des accidents avec les passages de camions et d'autocars qui obligeaient les gens à se plaquer contre les façades. Une rue même petite peut avoir une assez longue histoire ! Nous avons pu l'explorer grâce à l'obligeance et aux connaissances de l'archiviste communale, Madame Elisabeth Bourban-Mayor, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Gaston Nicole